



2024-2025

CODE DE VIE ÉCOLE CAMILLE-VAUTOUR





TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
MISSION DU CODE DE VIE APPLICATION	
CODE DE VIE	2
ÉCARTS DE CONDUITE.....	3
ÉCART DE CONDUITE MAJEUR ÉCART DE CONDUITE MINEUR	
ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTION...	4
ARBRE DÉCISIONNEL LORS DES ÉCARTS DE CONDUITE	6
VIOLENCE ET INTIMIDATION	7
LES ANNEXES	8
• ANNEXE A&B: BILLET DE COMPORTEMENT	
• ANNEXE C&D: FICHE DE RÉFLEXION	
• ANNEXE E: LETTRE D'EXCUSE	
• ANNEXE F: "100 MANIÈRES DE DIRE BON TRAVAIL"	
RÉFÉRENCES	



Présentation

Le code de conduite actuel est simple et facile à comprendre. Il est divisé en quatre parties (valeurs, règles, comportements attendus, motifs) pour expliquer pourquoi nous voulons voir certains comportements chez les élèves.

Ainsi :

- Valeur
Idéal à atteindre et à défendre par un individu membre d'un groupe
- Règle
Formule qui explique ce qui doit être fait dans une situation donnée
- Comportement attendu
Action concrète d'un individu membre d'un groupe par rapport à une règle donnée
- Motif
Raison d'être d'une valeur, d'une règle ou d'un comportement

Mission du code de vie

À l'école Camille-Vautour, tous les membres du personnel s'engagent à créer un environnement favorable au respect du code de vie. Leur objectif est de fournir un enseignement de qualité, d'enseigner aux élèves comment mieux vivre ensemble et de les préparer à s'intégrer dans la société. Dans un esprit de bienveillance, ils veillent à défendre les droits et les devoirs de chaque élève, tout en étant responsables de l'enseignement et de la mise en œuvre du code de vie. Ils ont également le devoir d'intervenir lorsque nécessaire pour garantir son application. Chaque élève, quant à lui, est responsable de respecter le code de vie.

Application

Le présent code de vie s'applique en tout temps et en tout lieu, et ce, dès que l'élève participe à une activité pédagogique, sportive, culturelle ou autre organisée par l'école. Il s'applique à partir du moment où l'élève emprunte le système de transport. Il s'applique aussi pendant les temps de récréation et de dîner, de même qu'en dehors des lieux immédiats de l'école, lors des sorties éducatives, des classes nature, des voyages, etc.



Notre code de VIE

NOS VALEURS



1 RESPECT

RÈGLE

1 Respecter les personnes et l'environnement en tout temps (gestes, attitude, langage).

RÈGLE

2 Agir de manière sécuritaire pour soi et pour les autres afin de favoriser le vivre-ensemble.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je m'exprime en français avec calme et politesse dans un langage sans mot grossier, juron, insulte ou expression violente.
- Je collabore avec tous les adultes de l'école.
- Je traite l'autre comme mon égal en acceptant sa diversité (religieuse, sociale, sexuelle, culturelle et physique). Je suis à son écoute.
- Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux en tous temps.
- Je respecte le droit à l'image d'autrui et j'agis en tant que bon citoyen numérique.
- Je circule calmement et m'éloigne s'il y a lieu, des situations conflictuelles.
- Je laisse mon cellulaire éteint et rangé, sauf si mon enseignant me dit de l'utiliser.
- Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.

MOTIFS

Mise en place de relations interpersonnelles saines et adéquates.

Acquisition de l'empathie.

Contribution à une milieu de vie sain.

Éducation à la vie en société en tant que citoyen responsable.

2 ENTRAIDE

RÈGLE

3 Offrir mon aide volontairement dans diverses situations dans mon entourage.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je partage avec les autres.
- Offrir de l'aide lorsque quelqu'un en a de besoin.
- Être attentif aux sentiments des autres et être empathique à ce qu'ils vivent.
- Travailler et collaborer en équipe.
- Encourager et féliciter les autres pour leurs réussites et leurs efforts.
- Accepter et offrir des excuses sincères lorsqu'une erreur est commise.

MOTIFS

Développer la collaboration ainsi que l'empathie.

Contribue à une meilleure écoute.

Exercice de la résilience.

NOTRE MISSION

Notre école communautaire entrepreneuriale ainsi qu'inclusive vise l'épanouissement de chaque élève. Dans un climat de responsabilité, entraide et de respect mutuel, l'élève pourra développer ses compétences, afin d'apprendre toute sa vie, dans un atmosphère favorisant l'éclosion de la culture francophone et de la langue française.

ÉLÈVE
responsable de
respecter le code
de vie



APPLICATION EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU.

(activités pédagogiques, sportives, culturelles ou autres qui est organisées par l'école. Que ce soit dans l'école, l'autobus ou lors de sortie).



3 PERSÉVÉRENCE

RÈGLE

4 Persévérer dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré des difficultés.

RÈGLE

5 Adopter des comportements favorisant son épanouissement et celui des autres.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je prends des décisions qui favorise ma réussite éducative.
- Je participe pleinement aux activités d'apprentissage même si c'est difficile.
- J'utilise la ressource d'aide interne et externe mise à ma disposition. (ex: interne-moi, personne / externe = livre, matériel).
- Je fais des choix qui contribuent à mon estime de moi et à mon développement personnel, même si je vis des situations difficiles.

MOTIFS

Réussite éducative personnelle et d'autrui.

Mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et à la réussite.

Développement d'une image de soi positive en surmontant des obstacles potentiel.

LÉGENDE

Valeur:

Idéal à atteindre et à défendre par un individu membre d'un groupe.

Règle:

Formule qui explique ce qui doit être fait dans une situation donnée.

Comportement attendu:

Action concrète d'un individu membre d'un groupe par rapport à une règle donnée.

Motif:

Raison d'être d'une valeur, d'une règle ou d'un comportement.

ÉCART DE CONDUITE

1

MINEUR

• Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

2

MAJEUR

• Nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement du maître et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves ;

• Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.) ;

• Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.



Écarts de conduite

Écart de conduite majeur

Un écart de conduite majeur est soit :

Un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement du maître et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves ;

Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.) ;

Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

Écart de conduite mineur

Un écart de conduite mineur est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves ;

Mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTION



Écarts de conduite mineurs Niveau 1 Comportements qui nuisent personnellement à l'élève ou à l'apprentissage des autres	Écarts de conduite majeurs Niveau 2 Comportements qui nuisent à l'ordre général	Écarts de conduite majeurs Niveau 3 Comportements qui blessent ou illégaux
• Chuchoter ou parler sans justification • Se plaindre ou argumenter • Ne pas compléter ses travaux • Ne pas écouter la personne qui parle • Nuire à la propreté des lieux • Provoquer les autres • Continuer de jouer après la cloche • Dire des mensonges • Refuser de travailler en classe • Sortir sans permission (toilette/casier) • Flâner • Faire une infraction au code vestimentaire • Faire une mauvaise utilisation d'équipement • Faire une mauvaise utilisation de la technologie • Refuser de collaborer • Refuser de suivre le code de vie ou les consignes • Faire des dommages matériels intentionnels • Courir dans les corridors • Crier, parler fort, faire des bruits inutiles • Avoir un langage inapproprié • Encourager les mauvais comportements des autres • Exclure les autres • Faire des jeux rudes/agressifs • Lancer des objets (mineur) • Manquer de respect / non verbal irrespectueux. • Se moquer des autres • Voler(mineur) • Discriminer • Faire des fausses accusations • Faire des gestes ou dire des paroles à caractère sexuel	• Répondre impoliment à l'adulte avec persistance • Lancer des objets dangereux • Cracher sur les autres • Faire des crises de colère • Insulter, tenir des propos haineux, langage vulgaire • Harceler les autres • Humilier les autres • Intimider (geste, paroles, attitude) • Faire des actions qui blessent physiquement (frapper, bousculer, mordre, pincer...) • Faire des comportements mineurs répétitifs • Avoir une dispute verbale qui persiste/langage vulgaire • Exclure les autres • Se bagarrer, frapper ou bousculer • Fuguer • Gestes et paroles irrespectueuses - • Intimidation • Lancer des objets • Mentir • Ne pas suivre la consigne/code de vie • Refus de coopérer • Se moquer/humilier • Sortie de la zone scolaire • Vandalisme/dégât (mineur) • Participer à des jeux agressifs qui causent des blessures • Il accède à des endroits non autorisés/sors de la zone scolaire • Flâner/courir dans le corridor • Fugue/se sauver • Manque de respect • Mentir	• Posséder une arme • Avoir un comportement incendiaire • Faire de la cyberintimidation • Faire l'école buissonnière • Faire du harcèlement envers un enseignant • Faire du harcèlement sexuel • Faire du harcèlement verbal • Faire une inconduite sexuelle • Faire des jeux dangereux • Faire des menaces • Faire du vandalisme (bris intentionnel grave) • Faire de la violence physique (frapper/bousculer) • Voler • Commettre des actions qui blessent physiquement • Voler ou briser la propriété d'autrui • Posséder, consommer ou être sous l'effet de l'alcool, des drogues ou de tout autre substance • Tout autre comportement ou acte qui enfreint la loi ou qui porte atteinte à une autre personne sera traité à ce niveau.
Les écarts de conduite mineurs qui ne se règlent pas malgré les interventions différenciées deviennent des comportements de NIVEAU 2	Si ces comportements ne se règlent pas malgré les interventions du personnel, ils peuvent devenir des comportements de NIVEAU 3	

ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTION



Écarts de conduite mineurs

Niveau 1

Les intervention peuvent être:

- Contrôler par la proximité
- Contrôler par le toucher (toucher sur l'épaule, le pupitre, etc...)
- Directives par signaux non-verbaux
- Avertissement verbal
- Utilisations de pictos, horaire visuel, liste à cocher, minuterie et aide-mémoire
- Ignorer intentionnellement /porter attention/renforcer
- Changer de place
- Limitation de l'usage du matériel
- Avoir un sens de l'humour
- Renforcer le comportement positif des pairs
- Rediriger
- Limiter le droit de parole
- Redonner les attentes
- Aider l'élève à débiter ou à poursuivre la tâche
- Adapter la tâche
- Ré-enseigner de façon explicite les comportements attendus et les habiletés sociales
- Donner des choix
- Sentinelle avec tâche à accomplir
- Montre-moi 5 élèves...
- Rencontre avec l'élève
- Retour au calme
- Appel aux parents/tuteurs
- Commentaire sur Podium
- Contrat d'engagement avec un ou deux objectifs réalistes ou fiche de réflexion
- Rencontre avec l'élève, un intervenant et l'enseignant
- Avoir les APU/APE nécessaires en place

Les conséquences logiques peuvent être :

- Présenter des excuses sincères verbales ou écrites
- Geste réparateur
- Reprise de temps
- Reprise du travail
- Perte de privilège
- Réflexion
- Confiscation
- Etc.

Écarts de conduite majeurs

Niveau 2

Les intervention peuvent être:

- Expulsion de classe (voir procédure à suivre)
- Réflexion
- Rencontre avec les parents/tuteurs
- Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école (Équipe stratégique)
- Rencontre avec la direction
- Référence à un intervenant pour un suivi
- comportemental
- Mise en place et révision d'un plan d'intervention
- comportemental
- Ré-enseigner de façon explicite les comportements attendus et les habiletés sociales
- Cahier de route
- Rencontre de médiation
- Contrat d'engagement
- Temps d'arrêt à l'interne
- ÉMRV
- Commentaire ou données dans Podium
- Récréation avec supervision
- Médiation et résolution de conflits
- Placement alternatif intérieur et extérieur de l'école

Les conséquences logiques peuvent être:

- Geste réparateur (ex : lettre d'excuse, rendre un service à la victime, remplacer ce qui a été brisé, laver ce qui a été sali, etc.)
- Restrictions
- Perte de privilège
- Remboursement
- Pratique du comportement attendu
- Retrait
- Reprise du temps
- Réintégration progressive

Écarts de conduite majeurs

Niveau 3

Les intervention peuvent être:

- Temps d'arrêt à l'interne
- Temps d'arrêt à l'externe
- Contrat d'engagement
- Appel ou rencontre avec les parents/tuteurs
- Appui des services à l'externe (police, travailleur social, PSI, pédiatrie sociale, protection à l'enfance, etc.)
- Révision du plan d'intervention
- comportemental avec l'équipe-école.
- Médiation et résolution de conflits
- ÉMRV

Les conséquences logiques peuvent être:

- Toutes les conséquences du niveau 2
- Dossier mis à l'étude
- Implication de l'équipe du DSFS
- Temps d'arrêt de l'autobus
- Expulsion de l'école

Arbre décisionnel pour les écarts de conduite

